

Les statistiques judiciaires du Bas-Canada, qui pourtant sont compilées avec grand soin, se trouvent toujours incomplètes par suite de la négligence de deux ou trois employés. En faisant des recherches dans les nombreux rapports exigés actuellement par la loi, on a constaté que certaines personnes négligent systématiquement d'expédier ces rapports, et je recommande respectueusement que la couronne fasse une enquête sérieuse à ce sujet.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention de Votre Excellence sur le rapport d'un comité spécial de l'assemblée législative, en date du mois de septembre 1865, (Appendice No. 105) au sujet de l'enregistrement des naissances, mariages et inhumations, et j'insisterai respectueusement à ce que cette importante mesure reçoive prompte considération. Je recommanderai encore, comme je le faisais dans mon dernier rapport, que nous soyons investis des pouvoirs suffisants pour obtenir des statistiques annuelles relativement à toutes les branches d'industrie, au capital engagé dans des entreprises anciennes et nouvelles, et à la valeur des produits de fabriques; enfin que le ministre auquel ce service sera confié ait plein pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers nécessaires à la compilation de ces statistiques.

VIII.—LE LIVRE BLEU.

Le Livre Bleu de 1864, annexé à mon dernier rapport, a été révisé et adapté aux années 1865 et 1866; on y trouvera nombre de nouveaux renseignements.

Je recommanderai que les éditions subséquentes de ce travail soient rendues beaucoup plus complètes, de manière à former un répertoire officiel des statistiques de la Puissance du Canada.

IX.—EXPOSITION DE PARIS.

Votre Excellence ayant été invitée par les autorités impériales à prendre des mesures pour faire représenter à l'exposition universelle, tenue à Paris en 1867, l'industrie et les productions du Canada, et une allocation de \$50,000 ayant été votée par la législature à cet effet, Votre Excellence a bien voulu confier la direction entière de cette entreprise et l'emploi des fonds sus-mentionnés à ce département, qui a pris des mesures pour répondre au désir de Votre Excellence en se faisant aider par les chambres des arts et de l'agriculture du Haut et du Bas-Canada.

Dans son rapport, la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada déclare qu'elle a choisi la plupart des articles dans les fonds de commerce disponibles à l'époque, et que ces articles représentent en conséquence, la demande ordinaire du pays. Inférieure peut-être à une collection faite expressément en vue de l'exposition, notre collection aura l'avantage de donner une idée parfaitement exacte des ressources et du progrès du Canada dans les arts industriels.

Les oiseaux du Canada, empaillés, au nombre de 421 et classés pour la chambre des arts par le Rév. Prof. Hincks de l'University Collège, Toronto, forment probablement la plus belle collection qu'on ait jamais vue dans le Haut-Canada.

Une fois l'exposition terminée, le commissaire en chef et le commissaire exécutif feront rapport spécial sur le succès que nous aurons pu obtenir, et ce rapport sera alors inséré dans celui du département.